

DIRECTION DE LA GESTION IMMOBILIÈRE
Pôle Gestion Domaniale
Service Gestion des Propriétés

ATTESTATION

*

**

*

Je soussigné, Sacha BRIAND, Vice-Président de Toulouse Métropole, certifie que les parcelles, cadastrées TOULOUSE – GINESTOUS, section BP, parcelles n°3,5 et section BO, parcelle n°24, sont la propriété de TOULOUSE METROPOLE au terme :

- d'un acte administratif en date du 19 septembre 2017, publié et enregistré 28 septembre 2017 au Service de la Publicité Foncière de Toulouse (1^{er} bureau), volume 2017P, n°15828.

FAIT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

A TOULOUSE, LE

23/01/2015

**LE PRÉSIDENT,
Pour le Président,
Le Vice Président,**

Sacha BRIAND